



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

Le 09 mai 2020 en visioconférence

Présents : DUCOS Éric, BEGES Didier, BREST Guinal, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, EVENO Patrick, GUENET Alain, KERISIT Michel, KERDONCUFF Michel, LE DIOURON Joël, LE LAY Ivan, PANNETIER André, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THÉPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Absents excusés : LOMENECH Michel, PENNEC Marie-Claude.

Invités(es) : CHAZERAULT Isabelle, LE ROUX Nadine, MILON Kévin, RENAUX Kenny, SAUVAGE Vivien, SUAUDEAU Nicolas.

1) Accueil, informations du Président

Le Président remercie les membres présents et transmet quelques informations :

- Il fait le point sur les personnes excusées
- Certaines décisions ne pouvaient pas attendre et la Visio conférence s'est donc imposée.
- Renan THÉPAUT remercie tous les salariés, qu'il a invité, d'être présents afin qu'ils ne se coupent pas du lien social en ces temps particulièrement difficiles.
- Le Président rappelle rapidement l'historique du confinement en précisant que toutes les activités ont été arrêtées les unes après les autres
- Les contacts entre les membres élus et aussi les salariés ont été maintenus.
- Pour la reprise qui risque d'être très progressive, il s'agira de rester vigilant et d'avoir une oreille attentive sur les préconisations de la Fédération et sur les directives du Ministère.

État des effectifs :

COMITÉ	PROMOTIONNEL	TRADITIONNEL	TOUS TYPES
CD 22	0718 (+096)	0984 (- 009)	01702 (+087)
CD 29	1088 (- 034)	2510 (+108)	03598 (+074)
CD 35	1385 (+097)	2274 (+029)	03559 (+126)
CD 56	0923 (+153)	1523 (- 024)	02446 (+129)
LIGUE	4114 (+312)	7291 (+104)	11405 (+416)

Les statistiques au niveau national démontrent les bons résultats de la Ligue de Bretagne sachant que celle-ci ne s'appuie pas actuellement sur les licences événementielles.

Sans ce confinement la Ligue aurait pu envisager une hausse encore beaucoup plus importante d'autant plus que plusieurs actions qui étaient programmées dont la foire de Rennes avec un potentiel de licences événementielles n'ont pas pu se réaliser. Ce n'est que partie remise.

2) Approbation du CR du Conseil de Ligue du 18/01/2020.

- ✓ Le CR du 18/01/2020 est adopté à l'unanimité après les modifications demandées par Stefano.

3) CR des réunions du Bureau des 10/03 et 24/04/2020

- Les CR des deux réunions du Bureau exécutif ont été ventilés aux membres du Conseil de Ligue.
- Le Conseil Régional octroie une somme de 2 969.50€ pour l'achat de 8 tables : 2 pour le Pôle espoir, 2 CD 22, 2 CD 35 et 2 CD56. Celui-ci fait état des conditions de versement habituellement pratiquées par la Région en précisant que celles-ci peuvent être susceptibles de ne pas être nécessairement maintenues dans le contexte exceptionnel de pandémie que nous traversons.
- Claude BROSSARD insiste sur la chance de la Ligue de Bretagne de bénéficier d'une aide tous les ans.
- Le plancher du pôle est en passe d'être refait entièrement pendant l'été 2020. La Ligue s'est engagée sur une somme de 11 000 € dans une participation tripartite avec le Conseil Régional et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale pour un coût total de réfection s'élevant à 33 363 €.
- Renan THÉPAUT a pris le temps de rédiger un compte-rendu du dernier Conseil Fédéral qui s'est tenu en vidéo conférence et qui a duré 4H45. Il reste à la disposition des membres pour ceux qui souhaitent des renseignements complémentaires.
- Renan fait part de la lecture de la demande de précision par courrier de Thierry HEIME pour connaître le degré de responsabilité des dirigeants et notamment celle du Président dans la vérification de l'authenticité des renseignements donnés par les licenciés et dirigeants. La question a été transmise à la Fédération et la Ligue ne manquera pas de communiquer les réponses dès qu'elle les aura obtenues.
- Des recherches automatiques avec croisement de fichier seront prochainement réalisées au niveau de la Fédération à condition d'avoir les bonnes dates et lieu de naissance avec les noms et prénoms complets bien orthographiés.
- Des textes ministériels portant sur l'honorabilité des dirigeants sont actuellement en préparation.

4) Situation de la Ligue et des salariés

Renan THÉPAUT fait un rapide état des lieux de la situation :

La Ligue est fermée depuis le 16 mars 2020 :

- ✓ Nadine est en télé travail et est autorisée à aller de temps en temps à la Ligue récupérer le courrier.
 - ✓ Isabelle était en arrêt de travail pour garder son fils et se trouve maintenant en chômage partiel
 - ✓ Kévin MILON est en télé travail
 - ✓ Nicolas SUAUDEAU était en arrêt de travail jusqu'au mois d'avril puis en télétravail
 - ✓ Vivien SAUVAGE est en télétravail sur deux jours par semaine et en chômage partiel pour les trois autres jours.
 - ✓ Kenny qui dépend du Ministère reste en télétravail
- Pour l'après 11 mai, La question se pose de savoir ce que vont devenir les techniciens si les stages de fin de saison ne reprennent pas, ce qui est fort probable.
 - Le problème se pose de la même manière pour Isabelle et Kévin. Une étude sur leurs charges de travail possibles sera réalisée pour savoir s'ils ne doivent pas également être mis momentanément en chômage partiel ?
 - La question du prolongement du contrat de travail de Kévin va également se poser sachant que l'échéance se présentera fin juillet.

Le Bureau Directeur exécutif va continuer à gérer la situation tout en tenant informé les membres du Conseil de Ligue et aussi en restant attentif à l'actualité.

5) Projets de tarification et remboursements ou avoirs éventuels

Le Conseil de Ligue propose de rembourser ou de faire un avoir aux parents des joueurs du pôle Espoir qui se sont acquittés d'un forfait au prorata des engagements qui n'ont pu être tenus : 468 €

Idem pour les jeunes faisant partie du CST : 183 €

Après des débats animés et pour faire suite aux décisions du Conseil Fédéral et à la situation exceptionnelle que connaît le pays, le Bureau propose le gel de tous les tarifs pour la prochaine saison.

VOTE : Décision adoptée

- Abstention : 01
- Pour : 18
- Contre : 0

Il propose également une diminution des coûts d'engagement des championnats par équipes (2/7).

VOTE : Décision adoptée

- Abstention : 01
- Pour : 13
- Contre : 05

Le Bureau propose de rétrocéder aux Comités Départementaux les 15 € redonnés par la Fédération sur le tarif des mutations :

VOTE : Décision adoptée

- Abstention : 0
- Pour : 19
- Contre : 0

La proposition de faire payer des engagements pour les finales par classements et les championnats de Bretagne au même titre que le font les Comités Départementaux est soumise au vote :

VOTE : Décision rejetée

- Abstention : 04
- Pour : 06
- Contre : 09

La Ligue remboursera également les droits d'homologation aux clubs qui n'auront pas pu organiser leurs tournois.

6) Calendrier 2020/2021 et attributions des épreuves (+ informations CSR)

- La proposition du calendrier régional 2020/2021 est adoptée à l'unanimité tout en restant vigilant sur l'actualité et sur les modifications éventuelles pouvant provenir de la Fédération.
- Pour la ventilation des compétitions régionales, la ligue propose de maintenir, la saison prochaine, l'attribution des épreuves régionales aux mêmes Comités Départementaux, libre à eux de confier à nouveau les compétitions aux organisateurs qui étaient prévus les organiser cette saison. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Afin de ne pas connaître les difficultés de la saison passée, les Comités départementaux sont invités à fournir le nom des lieux des épreuves et des organisateurs trois mois avant la date de la compétition et

à faire preuve d'anticipation dans la recherche éventuelle d'organisateur.

- Constitution des poules pour la saison prochaine : la Fédération fera les poules en tenant compte des résultats de la 1^{ère} phase de la saison 2019-2020. La Ligue décide de ne pas refaire les poules et d'établir la liste des repêchables en tenant compte des classements de la 1^{ère} phase. Les Comités décideront de la meilleure façon de faire pour leurs niveaux.
- Le club de Quimper Cornouaille a rédigé un courrier à la C.S.R. pour demander un repêchage en N3 féminines. Michel KÉRISIT appuiera cette demande auprès de la CSF.
- Andréas GAILLARD, joueur licencié à Fouesnant, qui devait avoir une suspension de match à la 11^{ème} journée, le sera à la 1^{ère} journée de la 1^{ère} phase. Le club sera prévenu en temps utile.

Patrick PASCO intervient sur un courrier de la CSR qui a été diffusé aux clubs ayant des équipes régionales et où il était annoncé que *"Suite aux rencontres non jouées, lors de la 2ème phase, le conseil de ligue doit aussi débattre du geste financier qui pourra être fait envers les clubs engagés."*

Patrick rappelle que cette information d'ordre financier n'est ni du ressort ni de la compétence de la Commission Sportive et n'aurait par conséquent pas dû figurer sur ce courrier. Elle est susceptible de mettre en difficulté les Comités Départementaux vis-à-vis de leurs clubs quant à leurs décisions départementales futures.

7) Campagne A.N.S. 2020 (ex CNDS)

L'instruction des dossiers arrive à son terme avec la tenue de la réunion de la Commission Régionale le 13 mai 2020 :

Tout se fait par visioconférence : À noter que la Fédération offre à chaque Ligue un abonnement annuel à une société de service de visioconférence (ZOOM pour la Ligue).

- La Fédération se voit attribuée : 1 409 979 € +116 075€
- La Fédération se réserve 7% correspondant à 93 365 € dont 45 % sont réservés aux clubs soit 42 014,25 €.
- Comme variable d'ajustement il reste entre les Ligues et les Comités : 51 350,75 €, l'arbitrage sera fait lors de la prochaine réunion de Bureau.
- Somme totale pour la Bretagne : 43 245 €
- Somme attribuée pour la Ligue : 14 414 € soit 33,33 %
- Somme attribuée pour les Comités : 9 371 € soit 21,66 %
- Somme attribuée pour les clubs 19 460 € soit 44,99 %
- La Ligue a contesté le fait que la Fédération avait oublié de comptabiliser 3 clubs qui avaient rédigé des dossiers sur le handicap et qui représentaient 5 300 €. Ces clubs ont fourni des justificatifs et la Fédération va voir auprès de l'ANS pourquoi ces dossiers n'ont pas été pris en compte. Ils ont sans doute été considérés comme faisant partie du handisport. La Fédération m'a dit qu'elle en tiendrait compte.
- La Ligue a rédigé son dossier avec 8 actions
- Trois Comités sur quatre ont rédigé un dossier
- Quinze clubs ont déposé des dossiers (CD22 : 03, CD29 : 07, CD35 : 04, CD56 : 01)
- Beaucoup de travail à trois Kenny, Nadine et Renan
- La commission s'est réunie dans un premier temps le vendredi 7 mai pour définir sa méthodologie de travail et ses orientations.
- Vue les sommes attribuées, nous avons fixé les répartitions pour les comités en respectant les % de l'année dernière et pour les clubs nous allons proposer 1500 € pour tous les clubs éligibles en base en établissant un classement pour les sommes supplémentaires.
- Chaque membre est chargé d'étudier les dossiers et de rendre sa copie mardi prochain pour finaliser le tout le mercredi 13 mai à 10H00 en visioconférence.
- La Commission a convenu d'avoir une certaine indulgence sur la rédaction des dossiers s'apercevant que beaucoup de dirigeants manquent de bases et de formation pour rédiger les dossiers.

- À l'avenir un des projets de la Ligue sera d'accompagner les clubs sur tout le territoire et la commission se veut avant tout pédagogique envers les clubs pour les aider à construire leurs actions, les subventions n'étant que les conséquences et non l'inverse.
- Une grande majorité de clubs ne sait pas rédiger un projet et éprouve des difficultés à fournir toutes les pièces administratives demandées.

8) Actions en cours (ETR, Pôle, développement, partenariat)

Technique :

- Kenny a pris des contacts avec les techniciens sur la mise en place de critères pour les joueurs du pôle par suite de la suppression des compétitions et par conséquent de l'absence de références et des critères habituels.
- Le Pôle : Nicolas précise que l'internat du pôle a été fermé, que les sélections pour le pôle et le CST ont été réalisés.

Développement et partenariat :

- Michel a constaté un travail important réalisé par Kévin.
- La parution de la newsletter est maintenant effective et régulière.
- L'information est maintenant constante sur le site Web, les réseaux sociaux, etc.
- Le partenariat est désormais mis en avant dans les informations de la Ligue.
- Les réunions avec les clubs "projet club" communications et informations seront mises en place pour la prochaine saison.
- Le travail sur la cartographie des clubs de la Ligue et sur la préparation de la Foire de Rennes seront reconduits la saison prochaine.
- Le dossier des labels avance bien avec une augmentation régulière des clubs demandeurs.

9) Point sur les échéances fédérales

L'AG Fédérale élective est prévue le 6 décembre 2020 si les échéances sont respectées.

- Apparemment il y aurait deux candidats.
- Un des deux candidats, Gilles ERB, a été entendu lors d'une soirée la veille du Conseil de Ligue et la qualité des échanges a intéressé l'auditoire.
- En ce qui me concerne la Ligue, le Président, soucieux de respecter son devoir de neutralité, précise qu'il lui paraît difficile d'émettre un quelconque avis n'ayant ni les projets ni les listes des uns et des autres.

10) Préparation des prochaines AG électives

En cette fin d'olympiade, le Président annonce officiellement qu'il envisage de se représenter à la succession de son poste pour les raisons suivantes :

- Après consultation, il précise avoir la confiance d'un certain nombre de membres susceptibles de l'entourer et de poursuivre l'aventure.
- En regardant derrière lui et en se penchant sur les actions qui ont été réalisées, il estime que la Ligue de Bretagne connaît actuellement une certaine stabilité.
- Il souhaite poursuivre le travail du PST qui rentre maintenant progressivement dans sa phase de concrétisation et de l'opérationnel. Il a également des projets dans l'événementiel.
- La Ligue a pris le risque d'embaucher un agent de développement et elle tient par conséquent à poursuivre cette action dans cette quête de mieux communiquer et d'être au plus près des préoccupations des clubs.
- Il s'agit aussi de renforcer les relations de confiance avec les comités avec comme objectif d'en faire bénéficier les clubs.

- Dans un souci de simplification administrative, d'efficacité et d'économie pour les clubs, des évolutions sont également attendues au niveau de la Fédération quelle que soit la nouvelle gouvernance qui sera en place et la Ligue de Bretagne se doit d'être présente dans ce débat.
- Il existe une période d'incertitude au niveau de l'État où des modifications sont attendues dans une période particulière précédant l'organisation des jeux Olympiques 2024 en France.

À la suite de son intervention, Renan propose non pas un tour de table mais un tour des écrans pour connaître les intentions de chacun en perspective de la nouvelle olympiade :

- Pour les Comités seul Didier n'envisagerait pas de se présenter comme Président au CD22 avec comme candidat pressenti Alain TRICOIRE.
- Pour les élus, seuls André et Marie-Claude ne repartiraient pas.
- Michel LOMENEC'H, repartirait finalement si sa santé le permet et Patrick ÉVENO informe le Conseil de Ligue qu'il sera momentanément absent à la suite d'une intervention chirurgicale.
- Ivan LELAY réserve sa décision en informant les membres qu'il serait pressenti pour prendre en charge le Comité Régional Handisport.

11) Questions diverses

Patrick PASCO souhaite émettre deux questions :

A la lecture du PSF proposé par la Fédération dans le cadre de la campagne ANS, Patrick PASCO s'étonne que le PST Bretagne soit davantage concentré sur la pratique de l'activité et la performance que sur les actions ouvertes vers le tout public ?

- Kenny RENAUX ne pense pas que le projet breton soit si éloigné que cela du projet sportif fédéral et précise que dans la philosophie du projet breton, c'est aux clubs de s'approprier les outils qui sont mis à leur disposition en fonction de leur projet et non à la Ligue d'imposer des choix à la place des clubs.
- Renan THÉPAUT précise que la Fédération a surtout pris soin de proposer un panel très large des actions possibles et réalisables pour les clubs en conservant les ciblage préconisés par l'ANS. Il reconnaît que pour lancer le PST, ce sont surtout les actions facilement réalisables et opérationnelles qui ont été privilégiées mais que le PST régional reste naturellement évolutif.

Patrick PASCO regrette que lors de la visite de Miguel VICENS, Vice-président de la Fédération, à Hennebont en présence du Président de la Ligue, il n'ait pas été informé, voire invité, à cette visite en tant que Président du Comité Départemental ?

- Renan THÉPAUT précise que cette réunion principalement axée sur le championnat par équipe PRO était à l'initiative de la Fédération. De son côté, Il n'a pas jugé utile d'informer le Comité Départemental compte-tenu des difficultés de communication existantes la saison passée entre celui-ci et le club d'Hennebont. Il invite les deux structures à renouer avec le dialogue.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H45.

Le secrétaire Général

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT